



*Elections  
représentants*  
**CE/DP**

UNE LISTE ENGAGÉE  
POUR FAIRE  
PÉTILLER LE CE  
ET POUR  
VOUS DÉFENDRE

**26 NOV.**  
DE 10 H À 14 H  
SALLE BROGNIART  
2<sup>E</sup> ÉTAGE

**CE ET DP**

**VOTEZ POUR LA LISTE INTERSYNDICALE**



Le 26 novembre 2013, tous les salariés de Publicis Consultants sont appelés à élire leurs représentants.

Une liste impliquée et ouverte, composée de personnes syndiquées ou non, se propose à vos suffrages pour défendre efficacement vos intérêts et s'engage.

Nos principes sont de défendre tous les salariés.

Notre action contre les injustices et pour la solidarité est un atout dans un contexte d'évolutions permanentes.

Nous nous engageons à être une force de proposition permanente pour améliorer la vie des salariés dans l'entreprise et la vie de l'entreprise dans son ensemble.

## NOUS NOUS ENGAGEONS À

- 1 • Vous consulter avant chaque réunion CE ou DP et lors des négociations collectives.
- 2 • Vous informer régulièrement de l'actualité sociale dans l'entreprise, le groupe ou la branche professionnelle.
- 3 • Soutenir et à aider tout(e) salarié(e) victime de harcèlement moral ou sexuel.
- 4 • Défendre les salarié(e)s de Publicis Consultants, en veillant en permanence à la garantie des droits, des accords et des emplois.
- 5 • Agir avec les élus des autres sociétés du groupe autour de problématiques communes et établir des contacts avec les autres entités de Publicis-Omnicom.
- 6 • Gérer au mieux le budget du CE dans votre intérêt, et mettre en place un outil qui va transformer son fonctionnement : **un portail Internet dédié au CE et aux salarié(e)s** comportant :
  - mise en ligne des informations CE et DP (PV de réunions, accords, convention collective...)
  - forum de discussion, chat en ligne, petites annonces...
  - vente en ligne (plus de 150 000 offres commerciales, billetterie, voyages...)
  - gestion des avantages CE (chèques cadeaux, ANCV...)
  - organisation d'évènements, fêtes pour les salarié(e)s...

Ceci, dans le cadre d'un partenariat avec un prestataire qui a déjà fait ses preuves auprès de CE dans d'autres agences du groupe Publicis : COMITEO.



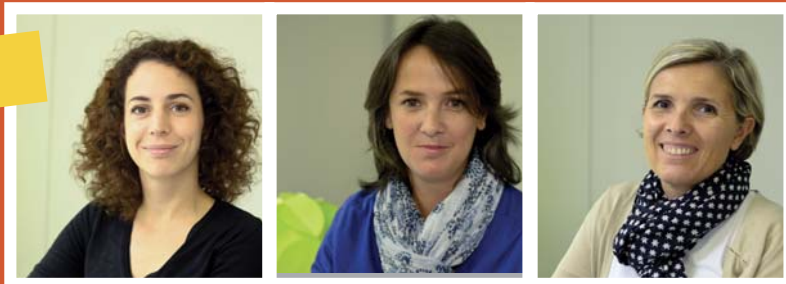
**Eric Diemer**  
Représentant syndical  
Info'Com-CGT

**Monique Tanguy**  
Représentante syndicale FO

**Ulrike Rieser**

**Dorothée Noel**

**COMITE D'ENTREPRISE**



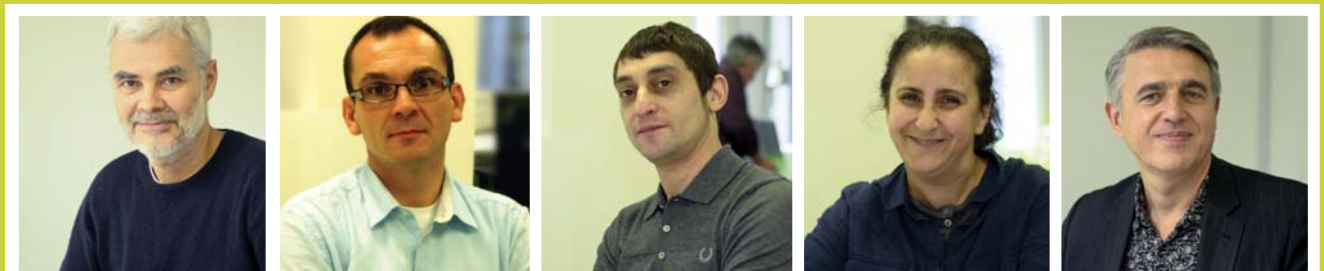
**Claire Allan**

**Charlotte Broyer**

**Nathalie Mas**

# LES CANDIDATS

**DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL**



**Eric Diemer**

**Christophe Renaud**

**Serge Hoffmann**

**Linda Ammour**

**Remy Beras**



**Christian Bianco**

**Monique Tanguy**

**Ulrike Rieser**

**Dorothée Noel**

**Claire Allan**

**26 NOV.**

**CE ET DP**

**VOTEZ POUR LA LISTE INTERSYNDICALE**



# POURQUOI VOTER POUR UNE LISTE INTERSYNDICALE ? PARCE QUE LES RÉSULTATS SONT CONCRETS

- En 2010, le syndicat Info'Com-CGT met le doigt sur des irrégularités de calcul des congés payés et obtient un accord et un PEE pour dédommager tous les salariés du groupe.
- En 2011, FO et Info'Com-CGT demandent la mise en place d'augmentations non liées au mérite chez Publicis Consultants, et obtiennent que cela représente 20 % des augmentations.
- En 2012, la prime de partage des profits est négociée par les organisations syndicales qui obtiennent le versement de 350 euros pour tous les salariés du groupe, mesure reconduite en 2013. Un accord "Egalité Hommes-Femmes" est également négocié qui apporte certains avantages pour tous les salariés du groupe.
- En 2013, les organisations syndicales négocient un accord "contrat de génération" pour développer l'embauche de jeunes tout en valorisant l'emploi des seniors.

Les élus d'une liste intersyndicale bénéficient d'une formation et du soutien logistique (conseil juridique, social...) de l'organisation à laquelle ils adhèrent. Ce sont des élus particulièrement motivés et actifs. Garantie pour un fonctionnement optimal de vos institutions.

- **LE CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail)**

Les membres du CHSCT sont désignés par les membres élus du comité d'entreprise et les délégués du personnel. Le CHSCT, qui a pour mission de contribuer à la protection de la santé et de la sécurité ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail, a un rôle considérable. Il mérite d'avoir des représentants désignés par des salariés convaincus de l'importance de celui-ci.

26 NOV.

CE ET DP

VOTEZ POUR LA LISTE INTERSYNDICALE